



ACCUSE DE RECEPTION EN DATE DU 15/11/2018

Votre annonce n°**18-158879** est maintenant prise en compte par la Direction de l'information légale et administrative.

Un accusé réception vous sera envoyé par courriel pour confirmation de sa transmission ce jour à l'OPOCE.

Attention :

Cette annonce n'est plus modifiable.

Toute demande de correction ou d'annulation devra faire l'objet d'un avis rectificatif ou d'annulation après publication au BOAMP et au JOUE.

Les éventuelles corrections effectuées par le JOUE sur votre annonce avant publication ne pourront pas être prises en compte par le BOAMP. Dans ce cas, ces corrections devront faire l'objet d'un avis rectificatif publié au BOAMP.



Attention cet aperçu ne reflète que votre saisie et n'est accessible qu'à partir de ce porte feuille.
Dès publication de cet avis sur le site BOAMP.fr et/ou au JOUE, il vous appartient de vérifier si l'avis officiel diffusé correspond bien à la saisie ci-dessous (adresse du site de diffusion des annonces : <http://www.boamp.fr>).
En cas de non conformité, il vous appartient de publier un avis rectificatif de l'avis initial dans les délais réglementaires.
> [Contact client](#)

J02 Avis de Marché appel d'offre standard Dir24

Département(s) de publication : **93, 75, 92, 94**
Annonce No **18-158879**

I. II. III. IV. VI.

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville d'Aubervilliers, 72, rue Henri barbusse, Point(s) de contact : Eric DALED, 93300, aubervilliers, F, Téléphone : (+33) 1 48 39 52 40, Courriel : dacpmarches@mairie-aubervilliers.fr, Fax : (+33) 01 48 39 51 85, Code NUTS : FR106

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.aubervilliers.fr>
Adresse du profil acheteur : <http://www.maximilien.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.maximilien.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) **Intitulé** : Accord cadre d'exploitation des informations d'alarmes par télésurveillance, entretien technique des installations, dépannages et interventions pour les années 2019 à 2022

Numéro de référence : DBMT 17-18

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 79711000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) **Description succincte** : Le présent accord cadre a pour objet l'exploitation des informations d'alarme par télésurveillance, l'entretien technique des installations, les dépannages et interventions pour les années 2019 à 2022. Le détail des prestations à exécuter figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Alarme

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 79711000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FR106

Lieu principal d'exécution : Les prestations sont à exécuter dans différents bâtiments communaux - Ville d'Aubervilliers.

II.2.4) **Description des prestations** : Le détail des prestations à exécuter figure au Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.).

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : L'accord cadre est passé pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2019 et est renouvelable par reconductions expresse par périodes successives d'un an, trois fois au maximum. Il s'achèvera donc au plus tard le 31 décembre 2022.

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Avant la remise de l'offre, une visite des sites surlignés en jaune dans la D.P.G.F est exigée par le pouvoir adjudicateur. Pour effectuer cette visite, les candidats doivent prendre rendez-vous, au plus tard 6 jours ouvrés avant la date limite de remise des offres, avec M. SAINT-LOPEZ, Chef du Service Entretien du Patrimoine, au 06.19.07.22.45.

Mots descripteurs : Alarme

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE**III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION****III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

Liste et description succincte des conditions : Les candidats devront remettre les documents suivants : - Le formulaire DC1 " Lettre de candidature – Habilitation du mandataire par ses co-traitants " dûment complété, daté et signé en original ; - Le formulaire DC2 " Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement " dûment complété Ou- Le formulaire DUME - Le cas échéant, une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire, l'autorisant à poursuivre son activité dans la période d'exécution de l'accord-cadre. - Les candidats devront également fournir : Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles faisant l'objet du présent accord cadre, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ; Une liste de Références de prestations similaires exécutées par l'entreprise (en mentionnant la nature et le montant de ces prestations); Un descriptif des moyens matériels et effectifs moyens annuels du candidat ; Les qualifications professionnelles suivantes ou équivalents : ISO 9001 et ISO 140001; APSAD P3 pour la télésurveillance ;ABC – R81 pour l'installation et la maintenance intrusion. Seront acceptées d'autres qualifications de nature équivalente dont la valeur sera justifiée par le candidat.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :**III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ****III.2.1) Information relative à la profession**

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché****III.2.4) Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE**IV.1) DESCRIPTION****IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**IV.1.5) Information sur la négociation****IV.1.6) Enchère électronique :****IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation

18 décembre 2018 - 16:00

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 18 décembre 2018 - 16:01

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Les candidatures seront appréciées selon les modalités définies aux articles 4.1 et 8.1 du règlement de consultation (R.C). L'Offre devra obligatoirement comporter les documents suivants (cf. détail article 4.2 du Rc): - l'Acte d'engagement (A.E.) dûment complété, tamponné, daté, sans aucune modification ni réserve ; - la Décomposition du Prix Global et Forfaitaire (D.P.G.F.) (annexe 1 à l'a.e), dûment complétée, tamponnée, datée, sans aucune modification ni réserve ; - le Bordereau des Prix Unitaires (annexe 2 à l'a.e), dûment complétée, tamponnée, datée, sans aucune modification ni réserve ; - une note méthodologique et environnementale établie par le candidat sur la base du cadre fourni , - l'Attestation de visite, - un RIB. L'Absence et/ou l'incomplétude d'une des pièces mentionnées ci-dessus aura pour effet de rendre l'offre irrégulière, en application de l'article 59.ii du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux Marchés Publics, pris sur le fondement de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montreuil (France), 7 rue Catherine PUIG, 93100, Montreuil, F, Téléphone : (+33) 1 49 20 20 98, Courriel : greffe.ta-montreuil@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :**VI.4.3) Introduction de recours :**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : Toutes les difficultés, litiges ou contestations qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution de l'accord-cadre seront de la compétence exclusive du tribunal administratif de Montreuil (France) si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable. Toute décision individuelle défavorable dans le cadre du présent accord-cadre pourra faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Montreuil (France) dans un délai de deux (2) mois à compter de sa date de notification. Référé pré contractuel : Recours possible jusqu'à la signature de l'accord-cadre.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

15 novembre 2018

Eléments de facturation :

Numéro d'engagement juridique : **18101#0004**

Classe de profil : Commune

Siret : 21930001900011

Libellé de la facture : Ville d'Aubervilliers * 2, rue de la commune de Paris, F-93308 Aubervilliers Cedex.

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr> : 18 décembre 2018

Objet de l'avis : accord cadre d'exploitation des informations d'alarmes par télésurveillance, entretien technique des installations, dépannages et interventions pour les années 2019 à 2022

Nom de l'organisme : Ville d'Aubervilliers

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun



ACCR3622175



> Informations légales